

ATTRIBUT DU SUJET

L'**attribut du sujet** apporte une précision sur le sujet par l'intermédiaire du verbe. Il qualifie, donne un attribut au sujet. L'attribut du sujet répond parfois à la question « quoi ».

Ce prince semble beau. → Ce prince semble quoi ? beau.

« beau » apporte une précision sur le sujet (le prince) et pas sur le verbe. C'est donc un attribut du sujet.

Les verbes qui introduisent les attributs du sujet sont appelés « verbes d'état » :

être, sembler, paraître, devenir, demeurer, rester, apparaître, avoir l'air, passer pour,...

LES COMPLEMENTS DE PHRASES (COMPLEMENTS CIRCONSTANCIELS)

Les **compléments circonstanciels de phrases** peuvent être supprimés et apportent des précisions sur toute la phrase.

Ils répondent à toutes sortes de questions : où, quand, comment, de quelle manière, pourquoi...?

Tous les soirs je dors. → Je dors quand ? Tous les soirs.

« Tous les soirs » apporte des précisions sur quand est-ce que « je dors », on peut le supprimer, la phrase reste compréhensible. « Je dors ». On peut aussi le changer de place : « je dors tous les soirs. ». C'est donc un complément circonstanciel.

On nomme les compléments circonstanciels en fonction des informations qu'ils apportent :

- Où ? → CC de lieu (CCL) ; ex : « à Paris », « sur la table »,...
- Quand ? Combien de temps ? à quelle fréquence ? → CC de temps (CCT) ; ex : « hier », « pendant 3 mois », « chaque jour »,...
- Comment ? De quelle manière ? → CC de manière (CCM) ; ex : « en voiture », « en trainant des pieds »,...
- Pourquoi ? → CC de cause (CCC) ; ex : « parce qu'il pleuvait », « par colère »,...
- etc.

LES EXPANSIONS DU NOM

Il existe trois expansions du nom :

- le complément du nom
- l'épithète (détaché ou non)
- l'apposition

Elles agrandissent le groupe nominal en apportant des précisions sur un nom. Elles peuvent être supprimées et la phrase gardera son sens (bien que moins précise).

COMPLEMENT DU NOM

Un **complément du nom** est un groupe de mot qui apporte une précision sur un nom. Ce groupe de mot commence par une préposition (à, de,...).

Louis XIV est un célèbre roi de France. → « de France » précise le nom « roi ».

Ici le complément du nom commence par la préposition « de ».

EPITHETE

Une **épithète** est un mot ou un groupe de mot directement rattaché au nom, sans l'intermédiaire d'une préposition. C'est souvent un adjectif qualificatif.

Le chat gris foncé boit son lait. → « gris foncé » précise le nom « chat ».

Il n'y a pas de préposition avant « gris foncé ». C'est donc une épithète.

L'épithète est dit « **épithète détachée** » si elle est séparée du nom par une virgule :

L'oiseau, effrayé, s'envole. → « effrayé » précise le nom « oiseau ».

APPOSITION

L'apposition est un mot ou un groupe de mot synonyme du nom auquel il est rattaché.

Elle est séparée du nom par des virgules :

Paris, capitale de la France, possède un musée célèbre.

Paris = capitale de la France. « Capitale de la France » est donc l'apposition de « Paris ».